

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### Wifak International Bank

**Siège social** : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 24 avril 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Béchir Nedri et Mr Fethi NEJI.

### BILAN CONSOLIDÉ

**Arrêté au 31 Décembre 2025**

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-25	31-déc.-24	
<b>AC01</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	98 794 879	130 942 518	
<b>AC02</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	147 881 762	163 557 684	
<b>AC03</b> Créances sur la clientèle	1-3	1 449 344 249	1 220 356 409	
<b>AC04</b> Portefeuille titres commercial	1-4	4 852 207	961 460	(*)
<b>AC05</b> Portefeuille d'investissement	1-5	8 393 752	7 019 508	(*)
<b>AC06</b> Valeurs immobilisées	1-6	75 654 179	69 771 603	
<b>AC07</b> Autres actifs	1-7	241 116 989	101 497 030	(*)
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>2 026 038 017</b>	<b>1 694 106 212</b>	
<b>PA01</b> Banque Centrale, CCP	2-1	-	115 181 796	
<b>PA02</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	17 615 241	38 801 674	
<b>PA03</b> Dépôts de la clientèle	2-3	1 422 670 230	1 141 301 430	(*)
<b>PA04</b> Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	111 169 006	74 816 515	
<b>PA05</b> Autres passifs	2-5	299 986 528	143 263 727	(*)
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 851 441 005</b>	<b>1 513 365 142</b>	(*)
<b>CP01</b> Capital	3-1	150 000 000	150 000 000	
<b>CP02</b> Réserves		26 810 591	21 662 763	
<b>CP03</b> Actions propres		(155 071)	(335 155)	
<b>CP04</b> Autres capitaux propres		679 436	16 116 082	
<b>CP05</b> Résultats reportés		(14 084 147)	(18 446 821)	
<b>CP06</b> Résultat de l'exercice		9 871 141	10 335 618	(*)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>173 121 950</b>	<b>179 332 487</b>	(*)
<b>Intérêt des minoritaires</b>		<b>1 475 062</b>	<b>1 408 583</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2 026 038 017</b>	<b>1 694 106 212</b>	

(\*) : Ces soldes ont été retraités pour les besoins de comparabilité

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2025	31 déc 2024
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	92 838 293	76 103 806
HB 02- Crédits documentaires islamiques	4-2	27 167 118	23 177 899
HB 03- Actifs donnés en garantie		-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>120 005 411</b>	<b>99 281 705</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	377 526 544	232 782 983
HB 05- Engagements sur titres		-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB 06- Engagements de financement reçus		-	-
HB 07- Garanties reçues	4-4	160 263 928	131 892 609
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>160 263 928</b>	<b>131 892 609</b>

## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-25	31-déc.-24	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>198 626 691</b>	<b>173 040 729</b>	(*)
PR01	Marges et revenus assimilés	5-1 149 379 119	132 155 583	
PR02	Commissions en produits (*)	5-2 46 650 082	38 676 995	(*)
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3 2 597 490	2 131 964	
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	5-4 -	76 187	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(77 591 271)</b>	<b>(69 104 017)</b>	
CH01	Marges encourus et charges assimilées	5-5 (75 364 770)	(67 499 629)	
CH02	Commissions encourues	5-6 (2 226 501)	(1 604 388)	
CH03	Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-	-	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>121 035 420</b>	<b>103 936 712</b>	(*)
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7 (18 610 447)	(17 057 124)	
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8 1 063 847	737 479	
PR07	Autres produits d'exploitation	5-9 220	120	
CH06	Frais de personnel	5-10 (59 409 147)	(45 263 911)	
CH07	Charges générales d'exploitation	5-11 (22 168 559)	(22 302 565)	
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12 (5 818 297)	(5 113 928)	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>16 093 037</b>	<b>14 936 783</b>	
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13 652 879	685 708	
CH011	Impôt sur les bénéfices (*)	5-14 (6 000 166)	(4 385 016)	(*)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>10 745 750</b>	<b>11 237 475</b>	(*)
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires (*)	5-15 (807 970)		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>9 937 780</b>	<b>10 377 170</b>	(*)
<b>Part des intérêts minoritaires</b>		<b>(66 639)</b>	<b>(41 552)</b>	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>9 871 141</b>	<b>10 335 618</b>	(*)
Effet des Modifications comptables (net d'impôt)		209 089	-	
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION</b>		<b>10 080 230</b>	<b>10 335 618</b>	(*)

(\*) : Ces soldes ont été retraités pour les besoins de comparabilité

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

**Période du 01/01/2025 au 31/12/2025**

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc.-25	31-déc.-24
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>6-1</b>	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	198 207 890	171 115 755
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(71 689 362)	(69 758 346)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(251 810 140)	(243 704 216)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	277 306 144	251 605 667
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(61 776 826)	(49 389 973)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	12 744 848	2 555 391
Impôt sur le bénéfice	(6 808 136)	(5 052 316)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>96 174 417</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6-2</b>	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(2 513 672)	3 301 794
Acquisition / cessions sur immobilisations	(20 124 331)	(9 742 758)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>(22 638 002)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>6-3</b>	
Rachat d'actions	180 084	359 508
Encaissement d'emprunt obligataire	52 000 000	-
Remboursement d'emprunt obligataire	(17 888 856)	(13 614 696)
Remboursement d'emprunts	-	(1 976 923)
Mouvements sur fond social et de retraite	(15 436 646)	1 071
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>(15 231 040)</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>92 390 997</b>	<b>35 699 958</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>	<b>141 522 609</b>	<b>105 822 651</b>
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>233 913 606</b>	<b>141 522 609</b>

**Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2025**

---

## NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

### 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025 :

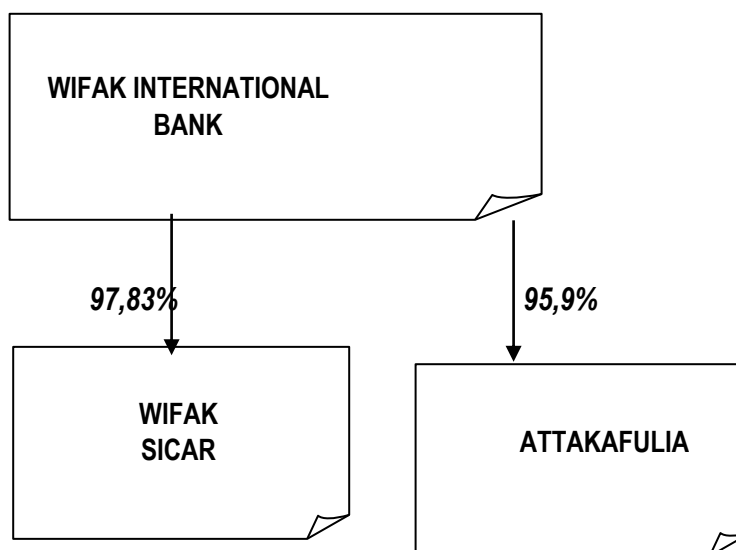
#### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFAK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	<b>900.000</b>	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 835 996	8.5	<b>32.605.966</b>	2022	95,9%
<b>TOTAL</b>			<b>33.505.966</b>		



#### 1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2025 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A** et la société des assurances **ATTAKAFULIA**. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK**.

## 1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de ses filiales **WIFAK SICAR** et **ATTAKAFULIA** qu'elle contrôlent.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
<b>WIFAK SICAR</b>	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>
<b>ATTAKAFULIA</b>	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

## 1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

### 1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

### **1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### **1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :**

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

## 2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

## 2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

## 2-4 : Portefeuille titres

### 2.4-1 Présentation du portefeuille titres :

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

## **A- Portefeuille titres commercial :**

### **A1 : Titres de transaction**

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

### **A2 : Portefeuille d'investissement :**

#### **- Titres d'investissements**

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

#### **- Titres de participation**

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

#### **- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

### **2.4.2- Evaluation du portefeuille titres :**

#### **a. *Date d'acquisition :***

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

#### **b. *Date d'arrêté :***

#### **- Titres de transaction**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### **- Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

#### 2.4.3-Comptabilisation des revenus du portefeuille titres :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

### **2-5 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

### **2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

#### **A- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

#### **B- Actifs classés :**

##### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

##### **B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

##### **B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

## **B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

### **A- Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

**B- Les provisions additionnelles :**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

## 2.7-Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2025 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêt des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des pénalités de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

## 2.8-Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
<b>Logiciels et Licences</b>	<b>33%</b>
<b>Construction</b>	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
<b>Global Bancaire</b>	<b>10%</b>
<b>Agencement et aménagement des constructions</b>	<b>10%</b>
<b>Installations générales, Agencement et aménagement Divers</b>	<b>10%</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>20%</b>

<b>Matériel informatique</b>	<b>20%</b>
<b>DAB &amp; GAB</b>	<b>20%</b>
<b>Equipements de bureau</b>	<b>10%</b>
<b>Autres Immobilisations corporelles</b>	<b>10%</b>

## **2.9-Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

## **2.10- Impôt sur les bénéfices**

**Wifak Bank** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **40%**.

## **2.11-Taxe sur la valeur ajoutée**

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## **2.12- Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

## **2.13-Unité monétaire et risque de change**

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2025. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2025.

## 2.14-Informations ESG

### Démarche RSE

#### Politique de durabilité et RSE de Wifak Bank

La politique RSE constitue le socle fondamental de la stratégie de développement durable de la Banque. Elle s'articule autour de trois priorités : Croissance équilibrée et durable, Conformité et dialogue avec les parties prenantes et Leadership en finance islamique responsable.

#### Les axes d'engagement de Wifak Bank

Axe 1 : Gouvernance responsable : Ce système de gouvernance responsable permet d'intégrer les enjeux RSE au cœur de la stratégie et des processus décisionnels de la Banque (Constitution du Comité RSE, Politique de protection des données à caractère personnel, Sécurité du système d'information...)

Axe 2 : Engagement économique : Une implantation territoriale au service du développement régional, des partenariats stratégiques pour une transition économique inclusive (Programme ADAPT, Partenariat avec l'AICS ...) et une innovation financière et inclusion économique

Axe 3 : Engagement social & valorisation du Capital Humain : Cet engagement, se traduit par le développement continue des compétences, l'amélioration des conditions de travail, la valorisation du mérite et la promotion d'une culture d'équité, de bien-être et de collaboration.

Axe 4 : Engagement environnemental : Cette démarche vise à encourager les projets à faible impact écologique, favorisant l'efficacité énergétique, contribuant à la réduction des émissions de gaz de serre ou s'inscrivant dans les principes de la finance verte et responsable

#### Mesurer pour agir : premier Bilan Carbone

Depuis 2024, Wifak Bank a franchi une étape majeure dans sa trajectoire environnementale en réalisant son premier Bilan Carbone. Cette initiative marque le point de départ d'un suivi structuré et régulier de son empreinte carbone.

Axe 5 : Engagement communautaire : Cet engagement communautaire se traduit par la mise en place de solutions bancaires accessibles et inclusives, le soutien aux initiatives communautaires éducatives et solidaires, le développement des partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels, ainsi que la contribution au dynamique économique et au développement régional

#### La cartographie des risques RSE- ESG de Wifak Bank

L'identification des risques s'appuie sur plusieurs outils opérationnels :

- Une étude des risques par domaine d'action selon les 07 questions centrales de la RSE de Wifak Bank, alignée avec la norme ISO 26000.
- Un système de catégorisation permettant de classer les projets selon leur niveau de risque ESG.
- Les grilles d'analyse sectorielle qui offrent une lecture fine des impacts potentiels spécifiques à chaque domaine d'activité et soutiennent les équipes dans leur prise de décision

## 2.15-Modification comptable

Durant l'exercice 2025, la banque a procédé à une modification comptable portant sur les commissions sur les engagements par signature facturées revenants aux exercices antérieurs pour un montant de 402 094 DT avec prise en compte de l'impact fiscal pour un montant de 209 089 DT. Les chiffres comparatifs pour l'année 2024 ont été retraités par conséquence. Le détail se présente comme suit :

Rubrique	2024 Approuvé	Retraitement	2024 Retraité
<b>PR 02-</b> Commissions en produits	38 274 901	402 094	38 676 995
<b>CH 11-</b> Impôt sur les bénéfices	(4 224 178)	(160 838)	(4 385 016)
<b>PR 09/CH 010-</b> Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	(828 138)	(32 167)	(860 305)
<b>PA 03-</b> Dépôts à la clientèle	1 141 703 524	(402 094)	1 141 301 430
<b>PA 05-</b> Autres passifs	143 070 722	193 005	143 3 727

## 2.16- Changement de méthode de présentation

A des fins comparatives, les états financiers publiés au 31 décembre 2024 ont été retraités, en pro-forma. Les reclassements opérés sont récapitulés dans le tableau suivant :

<u>Libellé</u>	<u>Ancien Poste</u>	<u>Nouveau Poste</u>	<u>Montant</u>
<b><u>Au niveau du Bilan</u></b>			
Titres SOMOCER	Portefeuille titres commercial	Portefeuille titres d'investissement	44 417
SOTEMAIL	Autres actifs	Portefeuille titres d'investissement	464 428
SOMOCER	Autres actifs	Portefeuille titres d'investissement	675 000

## 2.17- Faits saillants de la période

L'exercice 2025 s'est caractérisé par :

- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2026 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 8 nouvelles agences portant ainsi son réseau à un total de 56 agences.

## I. NOTES EXPLICATIVES

### (1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

#### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2025 à 98 794 879 DT contre 130 942 518 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une diminution de 25%.

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	23 708 260	22 106 754	1 601 506	7%
BCT, CCP et TGT	75 086 619	108 835 764	(33 749 145)	-31%
<b>Total</b>	<b>98 794 879</b>	<b>130 942 518</b>	<b>(32 147 639)</b>	<b>-25%</b>

#### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 147 881 762 DT au 31 décembre 2025 contre 163 557 684 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une diminution de 10%

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	111 768 210	153 526 343	(41 758 133)	-27%
Créances sur les établissements Financiers	36 113 552	10 031 341	26 082 211	260%
<b>Total</b>	<b>147 881 762</b>	<b>163 557 684</b>	<b>(15 675 922)</b>	<b>-10%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	111 768 210	111 768 210
Créances sur les établissements Financiers	-	36 113 552	36 113 552
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>147 881 762</b>	<b>147 881 762</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	111 768 210	111 768 210
Créances sur les établissements Financiers	-	36 113 552	36 113 552
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>-</b>	<b>147 881 762</b>	<b>147 881 762</b>

### Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 111 768 210 DT au 31 décembre 2025 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	14 259 723	11 014 981	3 244 742	29%
Placements MOUDHARABA interbancaire	97 457 700	142 382 605	(44 924 905)	-32%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	50 787	128 757	(77 970)	-61%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>111 768 210</b>	<b>153 526 343</b>	<b>(41 758 133)</b>	<b>-27%</b>

### Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 36 113 552 DT au 31 décembre 2025 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Financements accordés aux établissements financiers	36 056 298	9 871 847	26 184 451	265%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	57 254	159 494	(102 240)	-64%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>36 113 552</b>	<b>10 031 341</b>	<b>26 082 211</b>	<b>260%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>97 508 487</b>	-	-	-	<b>14 259 723</b>	<b>111 768 210</b>
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	14 259 723	14 259 723
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	97 457 700	-	-	-	-	97 457 700
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	50 787	-	-	-	-	50 787
<b>Etablissements financiers</b>	<b>15 047 570</b>	<b>6 622 596</b>	<b>14 443 386</b>	-	-	<b>36 113 552</b>
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	14 990 316	6 622 596	14 443 386	-	-	36 056 298
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	57 254	-	-	-	-	57 254
<b>Total</b>	<b>112 556 057</b>	<b>145 739 794</b>	<b>14 443 386</b>	-	<b>14 259 723</b>	<b>147 881 762</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	-	-	-	<b>111 768 210</b>	<b>111 768 210</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	14 259 723	14 259 723
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	97 457 700	97 457 700
Créances rattachées sur les financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	50 787	50 787
<b>Etablissements financiers</b>	-	-	-	<b>36 113 552</b>	<b>36 113 552</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	36 056 298	36 056 298
Créances rattachées sur les avoires et les financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	57 254	57 254
<b>Total</b>	-	-	-	<b>147 881 762</b>	<b>147 881 762</b>

### **Note 1.3: Créances sur la clientèle**

Les financements à la clientèle ont passé de 1 220 356 409 DT au 31 décembre 2024 à 1 449 344 249 DT au 31 décembre 2025 enregistrant ainsi une augmentation de 19%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Kardh Hassan</b>	<b>9 150 341</b>	<b>14 300 966</b>	<b>(5 150 625)</b>	<b>-36%</b>
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)</b>	<b>1 440 193 908</b>	<b>1 206 055 443</b>	<b>234 138 465</b>	<b>19%</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>1 401 415 187</b>	<b>1 181 565 701</b>	<b>219 849 486</b>	<b>19%</b>
Financement Mourabaha	891 442 300	782 032 495	109 409 805	14%
Financement Ijara	540 897 971	459 869 389	81 028 582	18%
Wakala Bel Istithmar	63 734 387	20 268 419	43 465 968	214%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(83 970 612)	(72 420 987)	(11 549 625)	16%
Profits réservés sur créances	(10 688 859)	(8 183 615)	(2 505 244)	31%
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	<b>38 778 721</b>	<b>24 489 742</b>	<b>14 288 979</b>	<b>58%</b>
<b>Total</b>	<b>1 449 344 249</b>	<b>1 220 356 409</b>	<b>228 987 840</b>	<b>19%</b>

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	9 150 341	9 150 341
Autres concours à la clientèle	-	-	1 440 193 908	1 440 193 908
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 449 344 249</b>	<b>1 449 344 249</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
<b>Kardh Hassan</b>	-	-	-	-	<b>9 150 341</b>	<b>9 150 341</b>
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b>	<b>326 095 504</b>	<b>520 964 948</b>	<b>615 189 006</b>	<b>64 746 886</b>	<b>(86 802 436)</b>	<b>1 440 193 908</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>318 980 247</b>	<b>508 607 857</b>	<b>606 862 215</b>	<b>61 624 339</b>	<b>(94 659 471)</b>	<b>1 401 415 187</b>
Financement Mourabaha (encours et impayés)	209 879 731	360 922 681	266 976 519	53 663 369	-	891 442 300
Financement Ijara (encours et impayés)	98 949 547	113 618 792	320 368 662	7 960 970	-	540 897 971
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	10 150 969	34 066 384	19 517 034	-	-	63 734 387
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(83 970 612)	(83 970 612)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(10 688 859)	(10 688 859)
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	<b>7 115 257</b>	<b>12 357 091</b>	<b>8 326 791</b>	<b>3 122 547</b>	<b>7 857 035</b>	<b>38 778 721</b>
<b>Total</b>	<b>326 095 504</b>	<b>520 964 948</b>	<b>615 189 006</b>	<b>64 746 886</b>	<b>-77 652 095</b>	<b>1 449 344 249</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Eligible au refinancement BCT	31 décembre 2025
<b>Kardh Hassan</b>	-	<b>9 150 341</b>	<b>9 150 341</b>
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b>	<b>570 636 068</b>	<b>869 557 840</b>	<b>1 440 193 908</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>570 636 068</b>	<b>830 779 119</b>	<b>1 401 415 187</b>
Financement Mourabaha (encours et impayés)	232 591 569	658 850 731	891 442 300
Financement Ijara (encours et impayés)	338 044 499	202 853 472	540 897 971
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	63 734 387	63 734 387
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(83 970 612)	(83 970 612)
Profits réservés sur créances	-	(10 688 859)	(10 688 859)
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	-	<b>38 778 721</b>	<b>38 778 721</b>
<b>Total</b>	<b>570 636 068</b>	<b>878 708 181</b>	<b>1 449 344 249</b>

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Autres concours à la clientèle en dinars</b>	<b>1 401 415 187</b>	<b>1 181 565 700</b>	<b>219 849 487</b>	<b>19%</b>
<b>Portefeuille Ijara*</b>	<b>540 897 971</b>	<b>459 869 388</b>	<b>81 028 583</b>	<b>18%</b>
Encours financiers	486 662 606	417 099 162	69 563 444	17%
Impayés et autres facturations	56 716 376	44 723 657	11 992 719	27%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(2 481 011)	(1 953 431)	(527 580)	27%
<b>Portefeuille Mourabaha*</b>	<b>891 442 300</b>	<b>782 032 495</b>	<b>109 409 805</b>	<b>14%</b>
<b>Mourabaha Court terme</b>	<b>502 667 819</b>	<b>422 995 563</b>	<b>79 672 256</b>	<b>19%</b>
Encours financiers	464 137 392	386 621 065	77 516 327	20%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	4 360 743	3 849 661	511 082	13%
Impayés sur Financement Mourabaha	34 169 684	32 524 837	1 644 847	5%
<b>Mourabaha Moyen terme</b>	<b>332 008 832</b>	<b>301 258 154</b>	<b>30 750 678</b>	<b>10%</b>
Encours financiers	316 512 658	288 248 643	28 264 015	10%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 824 349	5 292 754	531 595	10%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	9 671 825	7 716 757	1 955 068	25%
<b>Mourabaha Long terme</b>	<b>56 765 649</b>	<b>57 778 778</b>	<b>(1 013 129)</b>	<b>-2%</b>
Encours financiers	54 663 785	56 570 216	(1 906 431)	-3%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 037 226	772 501	264 725	34%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 064 638	436 061	628 577	144%
<b>Wakala Bel Istithmar</b>	<b>63 734 387</b>	<b>20 268 419</b>	<b>43 465 968</b>	<b>214%</b>
Encours financiers	60 744 103	20 009 249	40 734 854	204%
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	2 416 924	94 760	2 322 164	2451%
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	573 360	164 410	408 950	249%
<b>Provisions sur créances douteuses et litigieuses</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
<b>Profits réservés sur créances</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>
<b>Autres concours à la clientèle en devises</b>	<b>38 778 721</b>	<b>24 489 743</b>	<b>14 288 978</b>	<b>58%</b>
Encours financiers	38 667 615	24 200 696	14 466 919	60%
Produits à recevoir	111 106	289 047	(177 941)	-62%
<b>Total</b>	<b>1 440 193 908</b>	<b>1 206 055 443</b>	<b>234 138 465</b>	<b>19%</b>

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2025, présentent un solde de 486 662 606 DT contre 417 099 162 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une évolution de 17% qui se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Solde 31-12-2024</b>	<b>1 796 180 383</b>	<b>1 379 081 221</b>	<b>417 099 162</b>
<b>Capital Amorti des anciens contrats</b>	<b>0</b>	<b>120 323 538</b>	<b>(120 323 538)</b>
<b>Ajouts de la période</b>	<b>265 591 710</b>	<b>56 863 529</b>	<b>208 728 181</b>
Investissement	264 111 831	56 167 028	207 944 803
Relocation	1 479 879	696 501	783 378
<b>Retraits de la période</b>	<b>58 257 491</b>	<b>39 416 292</b>	<b>18 841 199</b>
Cession de la valeur Résiduelle	18 866 709	18 863 879	2 830
Cession anticipée	25 884 329	10 976 395	14 907 934
Transferts (Cession)	9 157 950	6 536 460	2 621 490
Relocation	3 796 172	2 498 587	1 297 585
Carence	552 331	540 971	11 360
<b>Solde 31-12-2025</b>	<b>2 003 514 602</b>	<b>1 516 851 996</b>	<b>486 662 606</b>

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Paiements minimaux sur contrats actifs (1)</b>	<b>595 106 558</b>	<b>517 286 815</b>	<b>77 819 743</b>	<b>15%</b>
A recevoir dans moins d'un an	204 771 960,00	171 264 880	33 507 080	20%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	381 825 907,00	328 691 609	53 134 298	16%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 508 691,00	17 330 326	-8 821 635	-51%
<b>Produits financiers non acquis (2)</b>	<b>113 222 018</b>	<b>104 879 767</b>	<b>8 342 251</b>	<b>8%</b>
A recevoir dans moins d'un an	51 432 971,00	45 446 602	5 986 369	13%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	61 232 417,00	58 077 435	3 154 982	5%
A recevoir dans plus de 5 ans	556 630,00	1 355 730	-799 100	-59%
<b>Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)</b>	<b>481 884 540</b>	<b>412 407 048</b>	<b>69 477 492</b>	<b>17%</b>
<b>Contrats suspendus (ordinaire) (4)</b>	<b>4 778 066,00</b>	<b>4 692 114</b>	<b>85 952</b>	<b>2%</b>
<b>Total</b>	<b>486 662 606</b>	<b>417 099 162</b>	<b>69 563 444</b>	<b>17%</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2025, se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Provisions sur créances (AC 03)</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
Provision individuelles	(44 062 771)	(40 270 680)	(3 792 091)	9%
Provisions collectives	(31 051 804)	(25 616 683)	(5 435 121)	21%
Provisions additionnelles	(8 856 037)	(6 533 624)	(2 322 413)	36%
<b>Total provisions sur créances</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
Profits réservés	(10 688 859)	(8 183 615)	(2 505 244)	31%
<b>Total profits réservés</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>(94 659 471)</b>	<b>(80 604 602)</b>	<b>(14 054 869)</b>	<b>17%</b>

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31-déc.-24	Variation	%
<b>Provisions au 31/12/N-1</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(56 940 550)</b>	<b>(15 480 437)</b>	<b>27%</b>
Dotation de l'exercice	(23 359 101)	(20 800 847)	(2 558 254)	12%
Reprise de l'exercice	11 809 476	5 320 410	6 489 066	122%
<b>Total provisions</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31-déc.-24	Variation	%
<b>Total classe 2,3, 4 et 5</b>	<b>138 513 532</b>	<b>104 618 764</b>	<b>33 894 767</b>	<b>32%</b>
<b>Profits réservés au 31/12/N-1</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(7 565 049)</b>	<b>(618 566)</b>	<b>8%</b>
Dotation aux profits réservés	(3 580 085)	(2 416 118)	(1 163 967)	48%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 074 841	1 797 552	(722 711)	-40%
<b>Total des profits réservés au 31/12/N</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>

## ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-25	au 31-12-24
Encours en principal	1 097 428 186	294 335 940	7 126 535	9 570 081	12 322 413	5 616 571	1 426 399 726	1 211 227 360
Impayés	112 386	18 473 974	3 614 515	9 121 843	22 614 265	49 706 832	103 643 815	80 038 550
Autres débits	344 231	979 232	163 104	305 819	1 329 892	7 376 655	10 498 933	9 885 160
Règlements non affectés	(1 631 404)	(407 729)	607	13 136	(585 234)	(27 942)	(2 638 566)	(2 633 936)
Produits à recevoir MOURABAHA	7 940 655	1 116 117	90 952	33 469	4 927	(7 067)	9 179 053	6 396 824
Produits perçus d'avance IJARA	(560 420)	(312 073)	(7 951)	(1 889)	(3 572)	(12 742)	(898 647)	(916 683)
Débits de compte	963 539	750 291	189 567	452 996	5 529 493	1 031 017	8 916 903	8 170 434
<b>ENGAGEMENTS BILANTIELS</b>	<b>1 104 597 173</b>	<b>314 935 752</b>	<b>11 177 329</b>	<b>19 495 455</b>	<b>41 212 184</b>	<b>63 683 324</b>	<b>1 555 101 217</b>	<b>1 312 167 709</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>444 878 079</b>	<b>49 708 636</b>	<b>-</b>	<b>1 495 845</b>	<b>152 800</b>	<b>1 296 596</b>	<b>497 531 956</b>	<b>332 064 688</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE</b>	<b>1 549 475 252</b>	<b>364 644 388</b>	<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 984</b>	<b>64 979 920</b>	<b>2 052 633 173</b>	<b>1 644 232 397</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS Bqs &amp; Ets Fin</b>	<b>34 767 468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 767 468</b>	<b>9 871 847</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES</b>	<b>1 584 242 720</b>	<b>364 644 388</b>	<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 984</b>	<b>64 979 920</b>	<b>2 087 400 641</b>	<b>1 654 104 244</b>
<i>Dont Créances Classées</i>			<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 983</b>	<b>64 979 920</b>	<b>138 513 532</b>	<b>104 596 994</b>
Agios réservés	-	-	(352 360)	(1 064 892)	(3 432 112)	(5 839 496)	(10 688 860)	(8 183 616)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(464 622)	(2 480 360)	(15 849 136)	(25 268 652)	(44 062 770)	(40 270 679)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(2 461 981)	(6 394 057)	(8 856 038)	(6 533 624)
Provisions collectives	(31 051 804)	-	-	-	-	-	(31 051 804)	(25 616 683)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(31 051 804)</b>		<b>(816 982)</b>	<b>(3 545 252)</b>	<b>(21 743 229)</b>	<b>(37 502 205)</b>	<b>(94 659 472)</b>	<b>(80 604 602)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>1 518 423 448</b>	<b>364 644 388</b>	<b>10 360 347</b>	<b>17 446 048</b>	<b>19 621 755</b>	<b>27 477 715</b>	<b>1 957 973 701</b>	<b>1 563 627 795</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus</b>			<b>0,54%</b>	<b>1,01%</b>	<b>1,98%</b>	<b>3,11%</b>		
				<b>6,64%</b>				<b>6,32%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>7,31%</b>	<b>16,89%</b>	<b>52,56%</b>	<b>57,71%</b>		
				<b>45,92%</b>				<b>52,57%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions</b>			<b>4,29%</b>	<b>12,45%</b>	<b>48,27%</b>	<b>53,54%</b>		
				<b>41,40%</b>				<b>48,55%</b>

### Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 décembre 2025 à 4 852 207 DT contre 961 460 DT au 31 décembre 2024 :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Titres de transaction</b>	<b>221 817</b>	<b>56 009</b>	<b>165 808</b>	<b>296%</b>
<b>Titres cotés</b>	<b>221 817</b>	<b>56 009</b>	<b>165 808</b>	<b>296%</b>
Titres Ami	25 626	19 994	5 632	28%
Titres Unimed	17 388	13 119	4 269	33%
Titres SAH	21 726	15 974	5 752	36%
Titres SIAME	149 564	-	149 564	-
Titres MAXULA SICAV	7 513	6 922	591	9%
<b>Titres de placement</b>	<b>4 630 390</b>	<b>905 451</b>	<b>3 724 939</b>	<b>411%</b>
Titres de placement	4 630 390	905 451	3 724 939	411%
<b>Total</b>	<b>4 852 207</b>	<b>961 460</b>	<b>3 890 747</b>	<b>405%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Titres de transaction</b>	-	-	-	-	<b>214 303</b>	<b>221 817</b>
<b>Titres cotés</b>	-	-	-	-	214 303	221 817
Titres Ami	-	-	-	-	25 626	25 626
Titres Unimed	-	-	-	-	17 388	17 388
Titres SAH	-	-	-	-	21 726	21 726
Titres SAH	-	-	-	-	149 564	149 564
Titres MAXULA SICAV	-	7 513	-	-	-	7 513
<b>Titres de placement</b>	-	-	-	-	-	<b>4 630 390</b>
		4 630 390				4 630 390
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>214 303</b>	<b>4 852 207</b>

### Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2025 un solde de 8 393 752 DT contre 7 019 508 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 20%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Titres d'investissement (1)	-	-	-	-
Titres de participation (2)	8 393 752	7 019 508	1 374 244	20%
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-	-
Titres participatifs	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8 393 752</b>	<b>7 019 508</b>	<b>1 374 244</b>	<b>20%</b>

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres cotés	Total
Titres d'investissement (1)	-	-	-
Titres de participation (2)	1 393 651	7 000 101	8 393 752
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-
Titres participatifs	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 393 651</b>	<b>7 000 101</b>	<b>8 393 752</b>

### 1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Fonds Gérés</b>	-	-	-	<b>#DIV/0!</b>
<b>Fonds Gérés Sodis Sicar</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>	-	<b>0%</b>
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
<b>Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar</b>	<b>(490 000)</b>	<b>(490 000)</b>	-	<b>0%</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>

#### Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
SERPSUD	60 000	60 000
MEDFOOD	150 000	150 000
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	40 000
CERAMIQUES DU SUD	240 000	240 000
<b>Total</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

### 1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Titres de participation	11 810 285	10 981 521	828 764	8%
SIBTEL	69 353	69 353	-	0%
SOTEMAIL	464 428	464 428	-	0%
SOMOCER	675 000	675 000	-	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	-	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERPSUD	40 000	40 000	-	0%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	-	0%
SNACKS SA	2 000 000	0	2 000 000	#DIV/0!
SEFRIM	300 000	300 000	-	0%
Avances sur retrocession SEFRIM	-50 000	-50 000	-	0%
CCT	2 000 000	2 000 000	-	0%
Avances sur retrocession CCT	-2 000 000	-828 764	(1 171 236)	141%
TAIMET	2 000 000	2 000 000	-	0%
Avances sur retrocession TAIMET	-150 000	-150 000	-	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	-	0%
Avances sur retrocession ROYAL OLIVE OIL	-100 000	-100 000	-	0%
ELECTRICA	1 200 000	1 200 000	-	0%
LES CERAMIQUES DU SUD	1 000 000	1 000 000	-	0%
Avances sur retrocession CERAMIQUES DU SUD	-350 000	-350 000	-	0%
Provisions sur titres de participation	(3 416 533)	(3 962 013)	545 480	-14%
<b>Total</b>	<b>8 393 752</b>	<b>7 019 508</b>	<b>1 374 244</b>	<b>20%</b>

## Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2025 un solde de 75 654 179 DT contre un solde de 69 771 603 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une hausse de 8%.

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 157 239</b>	<b>5 477 417</b>	<b>-1 320 178</b>	<b>-24%</b>
Immobilisations incorporelles	15 420 812	13 571 162	1 849 650	14%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(11 263 573)	(8 093 745)	(3 169 828)	39%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>60 526 844</b>	<b>57 932 962</b>	<b>2 593 882</b>	<b>4%</b>
Immobilisations corporelles	92 461 524	85 783 146	6 678 378	8%
Amortissement des immobilisations corporelles	(31 934 680)	(27 850 184)	(4 084 496)	15%
<b>Immobilisations encours</b>	<b>10 970 096</b>	<b>6 515 019</b>	<b>4 455 077</b>	<b>68%</b>
Immobilisations encours	10 970 096	6 515 019	4 455 077	68%
<b>Provisions sur immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>(153 795)</b>	<b>153 795</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	<b>75 654 179</b>	<b>69 771 603</b>	<b>5 882 576</b>	<b>8%</b>

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Au 31 Décembre 2025 (Exprimé en dinars)

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>13 571 162</b>	<b>2 826 624</b>	<b>(976 974)</b>	<b>15 420 812</b>	<b>(8 093 745)</b>	<b>(3 169 828)</b>	<b>(11 263 573)</b>	<b>4 157 239</b>
* Licence	5 290 628	2 826 113	0	8 116 741	(3 249 060)	(1 131 721)	(4 380 781)	3 735 960
* Logiciels	6 655 578	-	(485)	6 655 093	(4 648 892)	(2 119 739)	(6 768 631)	(113 538)
* Site web	8 456	511	-	8 967	(7 201)	(291)	(7 492)	1 475
* GOOD WILL	1 616 500	-	(976 489)	640 011	(188 592)	81 923	(106 669)	533 342
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>85 783 146</b>	<b>8 842 790</b>	<b>(2 164 412)</b>	<b>92 461 524</b>	<b>(27 850 184)</b>	<b>(4 084 496)</b>	<b>(31 934 680)</b>	<b>60 526 844</b>
Immobilisations d'exploitation	<b>62 729 424</b>	<b>5 917 633</b>	<b>(21 732)</b>	<b>68 625 325</b>	<b>(16 003 565)</b>	<b>(2 627 162)</b>	<b>(18 630 727)</b>	<b>49 994 598</b>
* Terrains d'exploitation	14 527 797	-	(21 732)	14 506 065	-	-	-	14 506 065
* Bâtiments	30 916 797	2 916 958	-	33 833 755	(5 771 214)	(798 452)	(6 569 666)	27 264 089
* Aménagements de bâtiments	17 284 830	3 000 675	-	20 285 505	(10 232 351)	(1 828 710)	(12 061 061)	8 224 444
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 286 595	530 640	-	2 817 235	(1 990 046)	208 773	(1 781 273)	1 035 962
Matériels de Transport	2 409 798	262 291	-	2 672 089	(1 600 534)	(110 181)	(1 710 715)	961 374
Matériels Informatique	10 201 492	1 935 316	-	12 136 808	(7 206 406)	(1 447 139)	(8 653 545)	3 483 263
Machines DAB et GAB	1 345 047	133 207	-	1 478 254	(1 043 258)	(108 787)	(1 152 045)	326 209
Coffres Forts	194 115	63 703	-	257 818	-	-	-	257 818
Autres Immobilisations	6 616 675	-	(2 142 680)	4 473 995	(6 375)	-	(6 375)	4 467 620
<b>3) Immobilisation en cours</b>	<b>6 515 019</b>	<b>4 455 077</b>	<b>-</b>	<b>10 970 096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 970 096</b>
Immobilisations corporelles en cours	6 515 019	1 634 613	-	8 149 632	-	-	-	8 149 632
Immobilisations incorporelles en cours	-	2 820 464	-	2 820 464	-	-	-	2 820 464
<b>Provisions sur immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(153 795)</b>	<b>153 795</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>105 869 327</b>	<b>16 124 491</b>	<b>(3 141 386)</b>	<b>118 852 432</b>	<b>(36 097 724)</b>	<b>(7 100 529)</b>	<b>(43 198 253)</b>	<b>75 654 179</b>

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2025 un solde de 8 149 632 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2024	Acquisition / Reclassement 2024	Valeur Brute 31/12/2025
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	6 515 019	1 634 613	8 149 632
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6 515 019</b>	<b>1 634 613</b>	<b>8 149 632</b>

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2025 un solde de 2 820 464 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2024	Acquisition / Reclassement 2024	Valeur Brute 31/12/2025
LOGICIEL EN COURS	-	2 820 464	2 820 464
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>2 820 464</b>	<b>2 820 464</b>

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

### **Note 1.7: Autres actifs**

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 241 116 989 DT contre un montant de 101 497 030 DT au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>108 811 090</b>	<b>16 219 912</b>	<b>92 591 178</b>	<b>571%</b>
<b>Comptes d'attente</b>	<b>107 376 875</b>	<b>15 126 362</b>	<b>92 250 513</b>	<b>610%</b>
Comptes d'attente de la salle de marché	-	7 214	(7 214)	-100%
Comptes d'attente de la compensation	107 376 875	15 119 148	92 257 727	610%
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 434 215</b>	<b>1 093 550</b>	<b>340 665</b>	<b>31%</b>
<b>Autres</b>	<b>134 189 984</b>	<b>87 145 503</b>	<b>47 044 481</b>	<b>54%</b>
<b>Stock de matière, fourniture et timbres</b>	<b>260 896</b>	<b>174 040</b>	<b>86 856</b>	<b>50%</b>
Cartes et imprimés en stock	260 896	174 040	86 856	50%
<b>Matériels en stock ( Murabaha et Ijara)</b>	<b>47 683 027</b>	<b>40 235 178</b>	<b>7 447 849</b>	<b>19%</b>
<b>Etat, impôts et taxes</b>	<b>14 504 167</b>	<b>7 760 330</b>	<b>6 743 837</b>	<b>87%</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>6 083 633</b>	<b>1 137 848</b>	<b>4 945 785</b>	<b>435%</b>
<b>Opérations avec le personnel</b>	<b>26 855 307</b>	<b>21 762 452</b>	<b>5 092 855</b>	<b>23%</b>
<b>Autres créances sur l'Etat</b>	<b>13 428 672</b>	<b>14 607 262</b>	<b>(1 178 590)</b>	<b>-8%</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>6 294 795</b>	<b>8 495 759</b>	<b>(2 200 964)</b>	<b>-26%</b>
<b>Charges à répartir</b>	<b>8 423 457</b>	<b>-</b>	<b>8 423 457</b>	<b>-</b>
<b>Autres</b>	<b>10 656 030</b>	<b>(7 027 366)</b>	<b>17 683 396</b>	<b>-252%</b>
<b>Total brut</b>	<b>243 001 075</b>	<b>103 365 415</b>	<b>139 635 660</b>	<b>135%</b>
<b>Provisions pour dépréciation des autres actifs</b>	<b>(1 884 086)</b>	<b>(1 868 385)</b>	<b>(15 701)</b>	<b>1%</b>
<b>Total net</b>	<b>241 116 989</b>	<b>101 497 030</b>	<b>139 619 959</b>	<b>138%</b>

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31-déc.-24	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(75 237)	(75 237)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(478 039)	-	0%
Autres provisions	(509 581)	(493 880)	(15 701)	3%
<b>Total</b>	<b>(1 884 086)</b>	<b>(1 868 385)</b>	<b>(15 701)</b>	<b>1%</b>

## (2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	-	115 000 000	(115 000 000)	-100%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	-	181 796	(181 796)	-100%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>115 181 796</b>	<b>(115 181 796)</b>	<b>-100%</b>

### Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2025 un montant de 17 615 241 DT contre un montant de 38 801 674 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une baisse de 55%

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	13 995 359	35 104 197	(21 108 838)	-60%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	3 619 882	3 697 477	(77 595)	-2%
<b>Total</b>	<b>17 615 241</b>	<b>38 801 674</b>	<b>(21 186 433)</b>	<b>-55%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	13 995 359	13 995 359
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	3 619 882	3 619 882
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>17 615 241</b>	<b>17 615 241</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	5 247 741	96 287	5 151 454	5350%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	8 747 618	35 007 910	(26 260 292)	-75%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>13 995 359</b>	<b>35 104 197</b>	<b>(21 108 838)</b>	<b>-60%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	3 619 882	3 697 477	(77 595)	-2%
<b>Dépôts et avoirs des établissements financiers</b>	<b>3 619 882</b>	<b>3 697 477</b>	<b>(77 595)</b>	<b>-2%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>13 995 359</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 995 359</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	5 247 741	-	-	-	5 247 741
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	8 742 300	-	-	-	8 742 300
Dettes rattachées sur les ressources provenant des établissements bancaires	5 318	-	-	-	5 318
<b>Etablissements financiers</b>	<b>3 619 882</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 619 882</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	3 619 882	-	-	-	3 619 882
<b>Total</b>	<b>17 615 241</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 615 241</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	13 995 359	13 995 359
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	3 619 882	3 619 882
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 615 241</b>	<b>17 615 241</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2025 un solde de 1 422 670 230 DT contre un montant de 1 141 301 430 DT au 31 décembre 2024 et se décomposent comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Dépôts à vue</b>	<b>447 930 900</b>	<b>294 979 988</b>	<b>152 950 912</b>	<b>52%</b>
Dépôts à vue	447 929 488	294 979 853	152 949 635	52%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 412	135	1 277	946%
<b>Autres dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>974 739 330</b>	<b>846 321 442</b>	<b>128 417 888</b>	<b>15%</b>
<b>Tawfir</b>	<b>457 636 676</b>	<b>365 346 458</b>	<b>92 290 218</b>	<b>25%</b>
Tawfir	457 632 638	365 023 162	92 609 476	25%
Dettes rattachées sur tawfir	4 038	323 296	(319 258)	-99%
<b>Istithmar</b>	<b>426 831 611</b>	<b>403 703 368</b>	<b>23 128 243</b>	<b>6%</b>
Istithmar en dinars	400 722 718	380 299 997	20 422 721	5%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	11 478 999	7 388 159	4 090 840	55%
Istithmar en devises	14 448 596	15 721 617	(1 273 021)	-8%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	181 298	293 595	(112 297)	-38%
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>90 271 043</b>	<b>77 271 616</b>	<b>12 999 427</b>	<b>17%</b>
<b>Total</b>	<b>1 422 670 230</b>	<b>1 141 301 430</b>	<b>281 368 800</b>	<b>25%</b>

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31-déc.-24	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	70 866 891	62 903 098	7 963 793	13%
Comptes indisponibles	8 556 037	3 265 242	5 290 795	162%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	1 717 173	1 205 457	511 716	42%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	520 295	333 978	186 317	56%
Autres comptes	8 610 647	9 563 841	(953 194)	-10%
<b>Total</b>	<b>90 271 043</b>	<b>77 271 616</b>	<b>12 999 427</b>	<b>17%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	447 929 488	-	-	-	-	447 929 488
Tawfir	457 632 638	-	-	-	-	457 632 638
Istithmar	2 892 808	230 116 047	164 665 282	17 497 177	-	415 171 314
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	90 271 043	90 271 043
Dettes rattachées	11 665 747	-	-	-	-	11 665 747
<b>Total</b>	<b>920 120 681</b>	<b>694 401 082</b>	<b>164 665 282</b>	<b>17 497 177</b>	<b>90 271 043</b>	<b>1 422 670 230</b>

#### **Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales**

Au 31 décembre 2025, le solde de cette rubrique s'élève à 111 169 006 DT contre un montant de 74 816 515 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	111 169 006	74 816 515	36 352 491	49%
<b>Total</b>	<b>111 169 006</b>	<b>74 816 515</b>	<b>36 352 491</b>	<b>49%</b>

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2025 :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	103 440 694	69 329 550	34 111 144	49%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	7 728 312	5 486 965	2 241 347	41%
<b>Total</b>	<b>111 169 006</b>	<b>74 816 515</b>	<b>36 352 491</b>	<b>49%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	-	-	-	111 169 006	111 169 006
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>111 169 006</b>	<b>111 169 006</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	16 527 312	9 042 924	64 936 570	20 662 200	111 169 006
<b>Total</b>	<b>16 527 312</b>	<b>8 630 965</b>	<b>64 936 570</b>	<b>20 662 200</b>	<b>111 169 006</b>

### **Note 2.5: Autres passifs**

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	10 043 355	3 950 611	6 092 744	154%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>10 043 355</b>	<b>3 950 611</b>	<b>6 092 744</b>	<b>154%</b>
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>289 943 174</b>	<b>139 313 116</b>	<b>150 630 058</b>	<b>108%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	122 158 102	36 711 328	85 446 774	233%
<i>Comptes de régularisation</i>	6 639 154	15 626 162	(8 987 008)	-58%
<b>Créditeurs divers</b>	<b>137 133 178</b>	<b>83 036 622</b>	<b>54 096 556</b>	<b>65%</b>
Fournisseurs	128 117 938	78 589 672	49 528 266	63%
Dépôts du personnel	3 883 213	1 158 037	2 725 176	235%
Prestataire de services	5 132 027	3 288 913	1 843 114	56%
<b>Etat, impôts et taxes</b>	<b>14 283 300</b>	<b>9 744 469</b>	<b>4 538 831</b>	<b>47%</b>
<b>Autres</b>	<b>9 729 440</b>	<b>(5 805 465)</b>	<b>15 534 905</b>	<b>-268%</b>
<b>Total Autres passifs</b>	<b>299 986 529</b>	<b>143 263 727</b>	<b>156 722 802</b>	<b>109%</b>

\* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
Provision pour congés payés	3 278 430	2 483 575
Provision pour risque fiscal	1 180 303	785 000
Provision pour litige	5 242 640	301 055
Provision pour risques divers	341 981	380 981
<b>Total</b>	<b>10 043 355</b>	<b>3 950 611</b>

### (3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 22 083 actions propres pour un coût total de 155 071 DT.

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 173 121 950 DT contre 179 332 487 DT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une diminution de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

		Ouverture	Affectation résultat 2024	Dividendes	Variation de la période	Variation pourcentage d'intérêt	Retrait de consolidation	Résultat	Clôture
WIB	Capital social	150 000 000							150 000 000
	Réserves	23 978 623			4 941 555				28 920 178
	Actions Propres	(335 155)			180 084				(155 071)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000			(15 437 000)				-
	Résultats reportés	(20 970 350)	9 243 186		(4 900 000)				(16 627 164)
	Modification comptable	-			209 089				209 089
	Résultat de l'exercice	9 452 275	(9 243 186)		(209 089)			8 318 764	8 318 764
SICAR	Capital social	920 000					(920 000)		-
	Réserves	235 355			5 229		(5 230)		235 354
	Actions Propres	-							-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-							-
	Résultats reportés	759 163	441				(16 513)		743 091
	Modification comptable	-							-
	Résultat de l'exercice	(16 430)	16 430				(1 191)	54 774	53 583

Attakafulia	Capital social	20 000 005					(20 000 005)		-
	Réserves	(1 872 133)			13 545 910		(13 339 282)		(1 665 505)
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	1 764 366	(105 514)				(68 015)		1 590 837
	Modification comptable	-							-
	Résultat de l'exercice	929 228	(929 228)				(97 448)	1 596 242	1 498 794
Capitaux propres consolidés	Capital social	170 920 005	-	-	-	-	(20 920 005)	-	150 000 000
	Réserves	22 341 845	-	-	18 492 695	-	(13 344 512)	-	27 490 027
	Actions Propres	(335 155)	-	-	180 084	-	-	-	(155 071)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	(15 437 000)	-	-	-	-
	Résultats reportés	(18 446 821)	9 138 113	-	(4 900 000)	-	(84 528)	-	(14 293 236)
	Modification comptable	-							209 089
	Résultat de l'exercice	10 365 073	(10 155 984)	-	(209 089)	-	(98 639)	9 969 780	9 871 141

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
Parts des minoritaires dans le capital	840 025	840 025
Parts des minoritaires dans les réserves	568 398	527 006
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	66 639	41 552
<b>Total</b>	<b>1 475 061</b>	<b>1 408 583</b>

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31-déc.-25	31-déc.-24
Fonds social remboursable	679 436	679 082
<b>Total</b>	<b>679 436</b>	<b>679 082</b>

#### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

##### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2025 à 92 838 293 DT contre 76 103 806 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Cautions (1)	86 128 033	72 398 089	13 729 944	19%
Avals (2)	6 710 260	3 705 717	3 004 543	81%
<b>Total</b>	<b>92 838 293</b>	<b>76 103 806</b>	<b>16 734 487</b>	<b>22%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	86 128 033	72 398 089	13 729 944	19%
<b>Total</b>	<b>86 128 033</b>	<b>72 398 089</b>	<b>13 729 944</b>	<b>19%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	32 410	-	-	86 095 623	86 128 033
<b>Total</b>	<b>32 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86 095 623</b>	<b>86 128 033</b>

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	6 710 260	3 705 717	3 004 543	81%
<b>Total</b>	<b>6 710 260</b>	<b>3 705 717</b>	<b>3 004 543</b>	<b>81%</b>

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	6 710 260	6 710 260
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 710 260</b>	<b>6 710 260</b>

## **Note 4.2: Crédits documentaires islamiques**

Les crédits documentaires islamiques présentent un solde de 27 167 118 DT au 31 déc 2025 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Crédits documentaires islamiques Import	27 167 118	23 177 899	3 989 219	17%
<b>Total</b>	<b>27 167 118</b>	<b>23 177 899</b>	<b>3 989 219</b>	<b>17%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires islamiques selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires islamiques Import	-	-	-	27 167 118	27 167 118
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 167 118</b>	<b>27 167 118</b>

## **Note 4.3: Engagements donnés**

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2025 à 377 526 544 DT contre 232 782 983 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 62% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>
<b>Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	377 526 544	232 782 983	144 743 561	62%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	287 779 993	172 597 549	115 182 444	67%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	89 746 551	60 185 434	29 561 117	49%
<b>Total</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>
<b>Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	377 526 544	377 526 544
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	287 779 993	287 779 993
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	89 746 551	89 746 551
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>

#### **Note 4.4: Garanties Reçues**

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2025 à 160 263 928 DT contre 131 892 609 DT au 31 déc 2024.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	305 652	379 623	(73 971)	-19%
Garanties reçues de la clientèle	159 958 276	131 512 986	28 445 290	22%
<b>Total</b>	<b>160 263 928</b>	<b>131 892 609</b>	<b>28 371 319</b>	<b>22%</b>

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	305 652	305 652
Garanties reçues de la clientèle	8 813 744	151 144 532	-	159 958 276
<b>Total</b>	<b>8 813 744</b>	<b>151 144 532</b>	<b>305 652</b>	<b>160 263 928</b>

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	284 816	20 836	305 652
Garanties reçues de la clientèle	62 808 016	97 150 260	159 958 276
<b>Total</b>	<b>63 092 832</b>	<b>97 171 096</b>	<b>160 263 928</b>

## (5) Notes explicatives sur l'état de résultat

### Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 149 379 119 DT au 31 décembre 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>13 253 706</b>	<b>15 407 707</b>	<b>(2 154 001)</b>	<b>-14%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>136 125 413</b>	<b>116 747 876</b>	<b>19 377 537</b>	<b>17%</b>
Portefeuille Murabaha	75 855 779	68 426 746	7 429 033	11%
Portefeuille Ijara	55 584 259	46 356 101	9 228 158	20%
Wakala Bel Istithmar	5 623 375	929 840	4 693 535	505%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 749 279	1 653 755	95 524	6%
Profits réservés	(2 687 279)	(618 566)	(2 068 713)	334%
<b>Total</b>	<b>149 379 119</b>	<b>132 155 583</b>	<b>17 223 536</b>	<b>13%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2025 un solde de 46 650 082 DT enregistrant ainsi une augmentation de 7 973 087 DT par rapport au 31 décembre 2024 et se présentent comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	6 840 963	7 689 626	(848 663)	-11%
Commissions sur engagements par signature en TND	2 556 413	1 931 948	624 465	32%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 380 264	2 204 062	176 202	8%
Monétiques	2 623 349	1 928 068	695 281	36%
Commissions de Gestion, études et Engagement	14 500 149	12 947 807	1 552 342	12%
Commissions de Banque Directe	535 619	459 609	76 010	17%
Bancassurance	1 230 561	869 048	361 513	42%
Autres commissions	15 982 764	10 646 827	5 335 937	50%
<b>Total</b>	<b>46 650 082</b>	<b>38 676 995</b>	<b>7 973 087</b>	<b>21%</b>

### Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2025, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	249 236	(56 974)	306 209	-537%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	1 674	547	1 127	206%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 346 580	2 188 391	158 189	7%
<b>Total</b>	<b>2 597 490</b>	<b>2 131 964</b>	<b>465 525</b>	<b>22%</b>

#### **Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement**

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 décembre 2025 un solde nul contre 76 187 DT au 31 décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement</b>	-	<b>16 367</b>	<b>(16 367)</b>	<b>-100%</b>
Fonds Gérés	-	16 367	(16 367)	-100%
<b>Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</b>	-	<b>59 820</b>	<b>(59 820)</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	-	<b>76 187</b>	<b>(76 187)</b>	<b>-100%</b>

#### **Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées**

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 décembre 2025 un montant de 75 364 770 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>(4 741 931)</b>	<b>(11 079 862)</b>	<b>6 337 931</b>	<b>-57%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(59 930 229)</b>	<b>(47 422 536)</b>	<b>(12 507 693)</b>	<b>26%</b>
Marges sur dépôts à vue	(803 198)	(3 308 873)	2 505 675	-76%
Marges sur comptes Tawfir	(19 356 358)	(15 370 684)	(3 985 674)	26%
Marges sur dépôts Isthithmar	(39 770 673)	(28 742 979)	(11 027 694)	38%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	#DIV/0!
<b>Emprunt et ressources spéciales</b>	<b>(9 925 682)</b>	<b>(8 864 125)</b>	<b>(1 061 557)</b>	<b>12%</b>
<b>Autres marges et charges</b>	<b>(766 928)</b>	<b>(133 106)</b>	<b>(633 822)</b>	<b>476%</b>
<b>Total</b>	<b>(75 364 770)</b>	<b>(67 499 629)</b>	<b>(7 865 141)</b>	<b>12%</b>

#### **Note 5.6 : Commissions Encourues**

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 622 114 DT par rapport au 31 décembre 2024 pour se situer à un montant de 2 226 501 DT au 31 décembre 2025 :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(2 156 384)	(1 580 240)	(576 144)	36%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(312 566)	(90 596)	(221 970)	245%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(186 050)	(133 459)	(52 591)	39%
Autres commissions Encourues	428 499	199 907	228 592	114%
<b>Total</b>	<b>(2 226 501)</b>	<b>(1 604 388)</b>	<b>(622 114)</b>	<b>39%</b>

### **Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs**

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2025 un montant de 18 610 447 DT enregistrant une augmentation de 1 553 323 DT par rapport au 31 décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(14 550 000)	(11 931 704)	(2 618 296)	22%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(5 435 121)	(5 334 316)	(100 805)	2%
Dotations aux provisions pour impôts	(395 303)	-	(395 303)	#DIV/0!
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(3 373 980)	(3 534 827)	160 847	-5%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(5 020 585)	(433 996)	(4 586 589)	1057%
<b>Total dotations</b>	<b>(28 774 989)</b>	<b>(21 234 843)</b>	<b>(7 540 146)</b>	<b>36%</b>
Pertes sur créances	(1 944 969)	(1 142 691)	(802 278)	70%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	-	-	#DIV/0!
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>(30 719 958)</b>	<b>(22 377 534)</b>	<b>(8 342 424)</b>	<b>37%</b>
Reprise sur provisions sur créances douteuses	8 994 977	5 010 222	3 984 755	80%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	#DIV/0!
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	1 051 566	310 188	741 378	239%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	1 762 933	-	1 762 933	-
Reprise profits réservés sur créances cédées et radiées	182 035	-	182 035	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	118 000	-	118 000	-
<b>Total reprises</b>	<b>12 109 511</b>	<b>5 320 410</b>	<b>6 789 101</b>	<b>128%</b>
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>12 109 511</b>	<b>5 320 410</b>	<b>6 789 101</b>	<b>128%</b>
<b>Total</b>	<b>(18 610 447)</b>	<b>(17 057 124)</b>	<b>(1 553 323)</b>	<b>9%</b>

### **Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement**

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(201 744)	(1 146 724)	944 980	-82%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 265 591	1 884 203	(618 612)	-33%
<b>Total</b>	<b>1 063 847</b>	<b>737 479</b>	<b>326 368</b>	<b>44%</b>

### **Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 220 DT contre 120 DT au 31 décembre 2024.

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Autres produits reçues	220	120	100	83%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>83%</b>

**Note 5.10: Les frais de personnel :**

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2025 un montant de 59 409 147 DT enregistrant une hausse de 14 145 236 par rapport au 31 décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(30 175 702)	(29 665 204)	(510 498)	2%
Primes allouées	(11 708 407)	(5 439 110)	(6 269 297)	115%
Rémunération du personnel stagiaire	(1 091 950)	(917 041)	(174 909)	19%
Impôts et taxes sur salaires	(1 201 693)	(786 556)	(415 137)	53%
Charges sociales	(10 907 483)	(7 037 796)	(3 869 687)	55%
Frais de formation	(587 681)	(536 579)	(51 102)	10%
Autres charges liées au personnel	(3 736 232)	(881 625)	(2 854 607)	324%
<b>Total</b>	<b>(59 409 147)</b>	<b>(45 263 911)</b>	<b>(14 145 236)</b>	<b>31%</b>

**Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :**

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une diminution de 1% pour se situer à un montant de 22 168 559 DT au 31 décembre 2025 contre 22 302 565 DT au 31 décembre 2024. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
<b>Frais d'exploitation non bancaires</b>	<b>(14 225 279)</b>	<b>(12 176 612)</b>	<b>(2 048 667)</b>	<b>17%</b>
Loyer	(2 932 853)	(2 740 571)	(192 282)	7%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(5 494 774)	(4 467 684)	(1 027 090)	23%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(216 489)	(245 104)	28 615	-12%
Primes d'assurance	(536 163)	(459 092)	(77 071)	17%
Frais d'abonnement	(4 298 535)	(3 302 273)	(996 263)	30%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(746 464)	(961 888)	215 423	-22%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(7 943 280)</b>	<b>(10 125 953)</b>	<b>2 182 673</b>	<b>-22%</b>
Impôts et taxes	(511 846)	(922 010)	410 164	-44%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 067 369)	(1 415 047)	347 678	-25%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 940 109)	(3 212 079)	271 970	-8%
Transport et déplacement	(513 065)	(594 431)	81 366	-14%
Frais divers de gestion	(2 910 891)	(3 982 386)	1 071 495	-27%
<b>Total</b>	<b>(22 168 559)</b>	<b>(22 302 565)</b>	<b>134 006</b>	<b>-1%</b>

### **Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :**

Au 31 décembre 2025 les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 14% par rapport au 31 décembre 2024 pour se situer à un montant de 5 818 297 DT qui se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(714 944)	(714 898)	(46)	0%
Dotation aux amortissements des Constructions	(820 182)	(712 245)	(107 936)	15%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(222 745)	(198 896)	(23 849)	12%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(845 355)	(437 059)	(408 296)	93%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(126 722)	(187 621)	60 899	-32%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 547)	(75 693)	(101 854)	135%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(1 070 376)	(944 151)	(126 225)	13%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 946 229)	(1 608 746)	(337 483)	21%
Dotation aux amortissements Site Web	(291)	(153 794)	153 503	-100%
Dotation aux amortissements Good Will	106 094	(80 825)	186 919	-231%
<b>Total</b>	<b>(5 818 297)</b>	<b>(5 113 928)</b>	<b>(704 369)</b>	<b>14%</b>

### **Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires**

Au 31 décembre 2025, le solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 32 829 DT pour se situer à un niveau 652 879 DT et qui se détaille comme suit :

Description	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	%
Perte ordinaire	(183 012)	(67 960)	(115 052)	169%
Autres	391 110	454 962	(63 853)	-14%
Plus-value sur cession d'immobilisation	100 405	10 011	90 394	903%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	344 377	288 695	55 682	19%
<b>Total</b>	<b>652 879</b>	<b>685 708</b>	<b>(32 829)</b>	<b>-5%</b>

### **Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de -6 000 166 DT au 31 décembre 2025.

### **Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires**

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 807 970 DT au 31 décembre 2025.

### **Note 5.16 : Résultat par action**

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
Résultat net	10 080 230	10 126 529
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>0,336</b>	<b>0,338</b>
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>0,336</b>	<b>0,338</b>

### **Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :**

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 7 900 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

### **(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 141 522 609 DT à 233 913 606 DT enregistrant une augmentation de 92 390 997 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 96 174 417 DT et des activités de financement pour 18 854 582 DT ainsi que des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de 22 638 002 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 96 174 417 DT au 31 décembre 2025. Il s'explique notamment par :

#### **Flux nets positifs :**

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 198 207 890 DT,  
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 277 306 144 DT,  
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation pour 12 744 848 DT.

#### **Flux nets négatifs :**

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -71 689 362 DT,  
La variation des financements accordés à la clientèle nette de remboursement pour -251 810 140 DT,  
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour -61 776 826 DT.

### **Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :**

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -22 638 002 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations.

### **Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :**

Ces flux de trésorerie positifs de 18 854 582 DT proviennent principalement d'encaissements d'emprunts pour 52 000 000 DT et partiellement compensés par les remboursements d'emprunts pour -17 888 856 DT ainsi que les mouvements sur les autres capitaux propres pour -15 436 646 DT.

## Note 7 : Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

### PARTIES LIEES

NAJIBA HAMROUNI  
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB  
ISLAMIC CORPORAION FOR THE DEVELOPEMENT OF THE PRIVATE SECTOR  
LES ADMINISTRATEURS, LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE  
DIRECTEUR GENERAL, LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT ET SON DESCENDANT  
**SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE MR. HEDI BEN AYED.**

STE C.C.P.S  
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE  
STE TRANSIDER  
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"  
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE  
STE METALSHIP  
STE ELECTRICA  
STE SENSE INVERSE  
STE PROSID SUD  
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE  
INDEPENDANT TRADING COMPANY  
COTUNAL  
STE TOUTALU  
STE INTERCHAUX  
STE ROYAL OLIVE OIL  
STE TSI CLIENTELE  
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE  
STE PIMA  
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE  
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A  
SOCIETE SIAME  
STE MEDIKA TECH  
GLOBAL METAL COMPANY  
STE INTERMETAL S.A  
STE PLASTIC SIPA SUD  
STE PRO PARTS  
STE PIMA RENTAL  
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP  
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX  
STE SUD METAL  
IPS ENERGY  
STE LE PANNEAU  
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"  
STE PROREPAR  
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE  
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX  
INNOV ALLIANCE TECH EUROPE  
STE HISTORY FITNESS  
STE SITEL  
STE ROYAL TRADING  
STE SAMFI "SARL"  
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX

### SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE HAMROUNI

COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUE  
SOTUNOL  
STE POLYMOUSSE POLYFLEX  
STE IND DE RESINE ET DE COLLE RCS  
SOCIETE POLYFLEX  
STE COMPAGNIE DE RESINE DIVERSES CRD  
STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METALLIQUES  
STE SOTUNOL TRADING  
CTTM

### NATURE DE LA RELATION

DESCENDANT ACTIONNAIRE PP> 5% K  
ACTIONNAIRE DIRECT ET MEMBRE CA  
  
SOCIETES SIEGEANT AU CONSEIL ET A DES  
DIRIGEANTS COMMUNS AVEC WIB

STE COMPTOIRS SFAXIENS  
 COMPTOIR D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT  
 STE JERBA TOURISME ET LOISIRS  
 POLYMOUSSE DISTRIBUTION  
 STE GREEN NEGOCE COMPAGNIE  
 SALIM BEN MED AMINE BATTIKH STLP  
 STE VOGUE NEGOCE COMPAGNIE

1- **Conventions de financement conclues antérieurement avec les sociétés du groupe Mr. HEDI BEN AYED :**

Les opérations réalisées antérieurement avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 125 contrats IJARA et 426 contrats de financement MURABAHA conclues avant l'année 2025 et se détaillent comme suit :

En DT

NOM / RAISON SOCIALE	NOMBRE DES CONTRATS EN COURS	ENCOURS AU 31/12/2025	IMPAYE AU 31/12/2025	PRODUITS AU 31/12/2025
<b><u>FINANCEMENTS IJARA</u></b>	<b><u>125</u></b>	<b><u>1 982 494</u></b>	<b><u>18 279</u></b>	<b><u>278 186</u></b>
STE C.C.P.S	1	1	0	0
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	6	6	0	0
STE TRANSIDER	1	1	0	0
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	23	110 793	0	15 766
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	23 699	0	3 986
STE METALSHIP	1	1	0	0
STE ELECTRICA	4	69 547	0	9 034
STE SENSE INVERSE	4	48 560	0	6 403
STE PROSID SUD	2	41 569	0	7 469
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	34	0
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	90 733	0	11 160
STE TOUTALU	6	50 530	0	7 694
STE INTERCHAUX	5	5	1 065	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	1	0	552
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	105 553	14 345	13 849
STE PIMA	1	1	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	21 455	2 835	2 737
STE INTERMETAL S.A	11	299 001	0	36 169
STE PLASTIC SIPA SUD	1	28 417	0	3 887
STE PRO PARTS	3	121 010	0	15 120
STE PIMA RENTAL	3	233 585	0	35 361
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	3	51 563	0	6 686
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	37 800	0	5 941
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	20	408 284	0	60 605
STE PROREPAR	3	3	0	0
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	3	35 192	0	5 587
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	5	100 164	0	16 527
STE ROYAL TRADING	4	62 854	0	8 147
STE SAMFI "SARL"	4	42 164	0	5 506
<b><u>FINANCEMENTS MOURABAHA</u></b>	<b><u>426</u></b>	<b><u>6 875 759</u></b>	<b><u>22 271</u></b>	<b><u>1 017 286</u></b>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	38	898 220	0	90 742
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	894 376	0	90 604
STE PROSID SUD	58	898 184	0	90 738
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	0	0	0
COTUNAL	6	0	0	232 221
STE TOUTALU	34	312 107	0	29 871
STE ROYAL OLIVE OIL	5	0	0	0
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	3	391 392	22 271	46 446
STE PIMA	1	0	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	32	0	0	0
STE MEDIKA TECH	22	0	0	0

STE INTERMETAL S.A	28	436 360	0	70 075
STE PLASTIC SIPA SUD	27	0	0	0
STE PRO PARTS	8	0	0	0
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	10	846 053	0	29 621
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	40	1 697 279	0	182 960
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	7	0	0	0
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	15	20 771	0	4 295
STE SITEL	6	0	0	0
STE ROYAL TRADING	77	0	0	96 519
STE SAMFI "SARL"	1	449 110	0	45 371
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	2	31 907	0	7 825

Les nouvelles opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED en 2025 concernent 12 contrats IJARA et 63 contrats de financement MURABAHA, se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison Sociale	Nombre des contrats	Financement	Encours au 2025	Commission HT	TVA	Commission TTC	Profits 2025	Produits 2025
<b>Financements IJARA</b>	<b>12</b>	<b>1 863 273</b>	<b>1 525 726</b>	<b>3 800</b>	<b>722</b>	<b>4 522</b>	<b>147 059</b>	<b>150 859</b>
STE TRANSIDER	2	890 589	752 893	800	152	952	83 363	84 163
STE TOUTALU	2	167 184	142 925	600	114	714	18 238	18 838
STE INTERMETAL S.A	2	159 386	136 385	600	114	714	1 258	1 858
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	1	63 939	56 247	300	57	357	2 657	2 957
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	4	533 768	409 016	1 200	228	1 428	37 529	38 729
STE PROREPAR	1	48 407	28 260	300	57	357	4 014	4 314
<b>Financements MOURABAHA</b>	<b>63</b>	<b>34 121 556</b>	<b>15 194 382</b>	<b>71 664</b>	<b>13 613</b>	<b>85 277</b>	<b>507 765</b>	<b>579 430</b>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	350 000	350 000	1 755	333	2 088	28 075	29 830
STE PROSID SUD	1	89 972	20 575	455	86	541	5 747	6 202
COTUNAL	3	13 267 294	8 716 015	21 790	4 140	25 930	63 138	84 928
STE TOUTALU	10	353 003	121 243	1 815	345	2 160	721	2 536
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	12	1 289 669	698 462	8 008	1 522	9 530	39 706	47 714
STE INTERMETAL S.A	3	1 104 220	155 944	2 208	420	2 628	16 230	18 438
STE PLASTIC SIPA SUD	15	1 620 642	594 741	4 127	784	4 911	2 315	6 442
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	6	3 108 736	405 281	8 192	1 554	9 746	96 312	104 504
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	470 120	107 508	2 356	448	2 803	28 862	31 218
STE SITEL	1	131 311	131 311	1 318	250	1 569	0	1 318
STE ROYAL TRADING	10	12 336 589	3 893 301	19 640	3 732	23 371	226 660	246 300

## 2- Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2025, se sont élevés à 141.887,607 DT. Au 31 Décembre 2025, l'encours et l'impayé de ce contrat s'élèvent à 2 088 745 DT.

### **3- Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2025, se sont élevés à 225.805,761 DT. Au 31 Décembre 2025, l'encours de ce contrat s'élève à 2 258 392 DT.

### **4- Convention de financement conclue avec le DIRECTEUR GENERAL ADJOINT MR . THAMEUR DERBEL.**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le directeur général adjoint Mr. THAMEUR DERBEL » par un contrat MOURABAHA PARTICIPATIF sur une durée de 3 ans, pour un prix d'achat égal à 200 000 DT, moyennant une marge égale à 20 350 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 10 500 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 136.883,426 DT. En contrepartie de ce financement, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu une garantie financière sous forme de CEA pour une valeur de 168 KDT.

### **5- Convention de financement conclue avec le fils du DGA « MR. SAMI DERBEL »**

#### **• Financement Mourabaha**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat MOURABAHA AKARAT sur une durée de 10 ans, pour un prix d'achat égal à 1 920 000 DT, moyennant une marge égale à 1 241 157 DT et avec une commission d'étude de 11 430 DT en TTC Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 223 054 DT. Au 31 Décembre 2025, l'encours de ce contrat s'élève à 1 872 869 DT.

#### **• Financement Ijara**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat IJARA SUR une durée de 5 ans, pour un financement de 80 342 DT, moyennant une marge égale à 16 929 DT et avec une commission d'étude de 358 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 5 510 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 45 077 DT.

### **6- CONVENTION D'ASSISTANCE ET DE PRESTATION CONCLU AVEC LA SOCIETE « INNOV-ALLIANCE-TECH »**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu courant l'année 2023 une convention relative à une mission de conseil, d'expertise et d'assistance technique avec la société « INNOV-ALLIANCE-TECH » pour une durée d'une année renouvelable à partir du 2 Mai 2023. Le montant facturé en 2025 s'élève à 213 212 DT.

### **7- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

#### **A. La rémunération du Directeur Général, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 et du 28 juin 2017. Cette rémunération est composée des émoluments et avantages suivants**

:

- Des avantages à court terme composés de salaires mensuels, d'une prime d'intéressement annuelle fixée, par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature sous forme de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale de l'assurance groupe, de l'assurance multirisques, des frais de logement (consommations téléphoniques, électricité et eau) et des avantages en nature composés d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois,
- Des avantages postérieurs à l'emploi correspondant au prime d'assurance de l'indemnité de départ à la retraite.

B. La rémunération du Directeur Général Adjoint, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023. Cette rémunération est composée des avantages à court terme composés de salaires mensuels, d'une prime d'intéressement annuelle fixée, par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature composés d'une voiture de fonction et une prime mensuelle de carburant.

C. La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2024 à :

- ✓ Un montant net de 5 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
- ✓ Un montant net de 2 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit, des comités de risques et des comités de nomination et de rémunérations à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- \* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- \* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en DT) :

NATURE DE LA RÉMUNÉRATION	DIRECTEUR GÉNÉRAL		DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT		ADMINISTRATEURS	
	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025
AVANTAGES À COURT TERME	1 665 961	1 047 175	903 789	487 226	530 313	38 813
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	40 542	-	-	-	-	-
<b>TOTAL 2025</b>	<b>1 706 503</b>	<b>1 047 175</b>	<b>903 789</b>	<b>487 226</b>	<b>530 313</b>	<b>38 813</b>

**Note 8 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 27 Mars 2026 date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration de la société.

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

### **I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 2 026 038 017 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire après effet de modification comptable de 10 080 230 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2025, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **1. QUESTIONS CLES DE L'AUDIT**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

##### **1.1. Evaluation des engagements de la clientèle**

###### **Risque identifié**

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2025 un solde de 1 449 344 249 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (72%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 13 312 559 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire ;
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers ;
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

#### **1.1. Prise en compte des revenus des financements accordés**

##### **Risque identifié**

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2025, à 149 379 119 Dinars, dont 76 544 418 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA et WAKALA BEL ISTITHMAR, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

## **2. PARAGRAPHE D'OBSERVATION**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

**1-**Au cours de l'année 2025, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023.

En date du 16 septembre 2025, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats du contrôle fiscal approfondi, comportant un montant total à payer de 3 135 993 DT en principal et pénalités conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 146 320 DT (17 681 DT au lieu de 164 001 DT) et de 1 623 411 DT (61 485 DT au lieu de 1 684 896 DT), constatés au 31 décembre 2023.

En date du 31 octobre 2025, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au résultat de la vérification fiscale dans les délais légaux, et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 23 janvier 2026, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait une 2<sup>ème</sup> opposition en date du 06 février 2026 et a demandé le recours à la commission nationale de conciliation pour examen du dossier.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 1 000 000 DT au 31 décembre 2025.

**2-** La société « WIFAK SICAR » filiale de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Direction Générale des Impôts en date du 29 décembre 2025, une notification de contrôle fiscal approfondi couvrant la période allant 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024.

Jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucune notification de résultat ne nous a été communiqué.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **3. RAPPORT DE GESTION**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **4. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### **5. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ». Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

**Tunis, le 30 Mars 2026**

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**CABINET - TCA**

**Béchir NEDRI**